

ron trois milles. Ce barrage est parmi les plus grands au monde. Il retient les eaux de la rivière Saskatchewan-Sud et a donné lieu à la création d'un lac artificiel d'eau de montagne d'environ 140 milles de longueur, 185 pieds de profondeur au niveau du barrage et d'un pourtour de 475 milles. C'est le lac Diefenbaker, nommé en l'honneur du député de Prince-Albert, (M. Diefenbaker) qui, comme chef du gouvernement conservateur en 1958, a pris l'initiative de conclure un accord avec la province de la Saskatchewan pour commencer la construction.

• (1700)

Le barrage alimente la province en énergie et les eaux du lac se déversent dans le réseau de la rivière qu'Appelle, ce qui assure l'approvisionnement en eau des villes de Moose Jaw et de Regina. La construction a permis d'exploiter de grandes possibilités récréatives, non seulement sur le lac lui-même, mais également en assurant l'écoulement des eaux dans le réseau de la rivière Qu'Appelle. Elle a également fourni un approvisionnement en eau pour le lac Blackstrap, zone récréative des habitants de Saskatoon. Elle a fourni l'eau nécessaire à l'irrigation dans cette région de la circonscription.

Les ouvrages d'irrigation demandent de gros investissements de capitaux et de nombreux agriculteurs qui ont participé au programme d'irrigation souffrent d'un manque de capitaux. Je suggère au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) que lui-même et les hauts fonctionnaires de son ministère, lorsqu'ils rencontreront les représentants de la province, envisagent la mise au point d'un programme permettant d'aider les agriculteurs qui participent déjà aux projets d'irrigation, ainsi que ceux qui possèdent des terres susceptibles d'être mises en valeur.

La ville de Moose Jaw, avec une population de 32,000 habitants, est la seule agglomération de ma circonscription et elle est située à son extrémité sud-est. C'est Moose Jaw qui organise le festival international des Kinsmen, le plus grand festival de ce genre en Amérique du Nord, sinon du monde. Il dure trois jours et se déroule pendant la fin de semaine du 24 mai avec la participation de sociétés de musique venant de diverses parties du Canada et des États-Unis. Ses débuts en 1950 ont été humbles puisque n'y participaient que deux juges et douze musiques, alors que ce chiffre était en 1972 de 10 juges venant du Canada, des États-Unis et d'Écosse qui avaient à se prononcer sur quelque soixante-dix musiques, sept cents solistes et cinquante-six ensembles.

Au nom de la ville de Moose Jaw, j'invite tous les députés de la Chambre et leur famille à venir à Moose Jaw le 24 mai de cette année pour assister à l'un des festivals les plus spectaculaires du monde.

La base des Forces canadiennes de Moose Jaw, où viennent s'entraîner les pilotes canadiens et ceux de l'OTAN, est située à trois milles au sud de la ville et a organisé en 1972 l'un des plus grands spectacles d'acrobatie aérienne qui se soit jamais déroulé au Canada. Quelque 125,000 personnes venant des trois provinces des Prairies et du nord des États-Unis y ont assisté. Le commandant et ses hommes ont fait un excellent travail et nous espérons que le ministère de la Défense nationale donnera son accord pour que ce spectacle se déroule tous les ans.

L'économie de Moose Jaw est fondée principalement sur l'agriculture; il n'y a que très peu d'industrie. La proximité de Regina, capitale provinciale située à quarante milles de Moose Jaw, a dans une certaine mesure freiné la croissance industrielle de notre ville. Le gouvernement, aussi bien au niveau provincial que fédéral, tend

à encourager les industries à s'implanter dans des centres plus importants. Il en résulte que les petites villes ont tendance à stagner puis à perdre leur population en raison du départ des jeunes qui s'en vont ailleurs chercher du travail.

J'espère que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson), en étudiant les programmes et en discutant avec les autorités provinciales, donnera la priorité à l'encouragement de la croissance industrielle dans les petits centres tels que Moose Jaw et les grandes agglomérations des régions rurales.

Je sais que nous, des Prairies, ne pouvons espérer trop de progrès dans le domaine de l'industrie primaire, mais nombreuses sont certainement les possibilités de mettre au point des industries secondaires pour la transformation de nos produits agricoles. Néanmoins, la chose exigera l'entière collaboration du ministère de l'Expansion économique régionale et une complète restructuration de notre tarif-marchandises, et je propose à la Chambre et au ministre que la mise au point de l'industrie secondaire en Saskatchewan soit considérée comme une haute priorité.

La Saskatchewan subit annuellement une saignée de 10,000 habitants, dont la majorité provient des régions rurales. Pourquoi? Ce n'est pas seulement parce que l'industrie n'y est pas assez développée pour offrir des emplois aux jeunes, c'est aussi qu'on n'a pas cherché à conserver la ferme familiale. La Société du crédit agricole appliquait de telles politiques de prêts que le jeune homme ne pouvait embrasser la carrière de cultivateur à moins d'avoir déjà des capitaux à lui, ou des parents ou des proches en mesure de l'aider. Le fils de cultivateur, né et élevé à la ferme, et en outre expérimenté, en terminant ses études, n'a pas le choix et doit se caser sur le marché du travail ou dans les professions. Une fois établi, il ne revient jamais à l'agriculture.

Le programme de développement des petites fermes ne résoudra pas le problème. Le problème exigera un assouplissement des règlements afférents à la loi sur le crédit agricole. J'ai été heureux d'entendre hier le ministre de l'Agriculture indiquer qu'il envisage de modifier la loi et les règlements et qu'il accueillera volontiers des suggestions. J'imagine qu'il recevra pas mal de suggestions des cultivateurs et des représentants de la Saskatchewan.

La récente annonce du ministre de l'Agriculture m'a troublé cependant. D'après son communiqué il est favorable aux offices de commercialisation. S'il veut dire par là les organismes dont le rôle est de trouver des marchés pour les produits, parfait, mais s'il parle d'offices concernant la gestion de l'offre, je dois lui dire que les cultivateurs, surtout ceux de l'Ouest, ne tiennent pas à avoir d'autres contrôles ni d'autres programmes comme le LIFT qui par des menaces a restreint la production de blé et leur a coûté environ 600 millions de dollars.

Vu le nombre d'affamés dans l'univers à l'heure actuelle, nous devrions au contraire accroître notre production agricole en ouvrant des marchés dans les pays sous-développés. D'après moi, la tâche du gouvernement fédéral, c'est de conquérir ces marchés en collaboration avec les autres grands pays producteurs de céréales afin de pouvoir produire au maximum et assurer des prix stables aux producteurs.

• (1710)

Je voudrais maintenant consacrer quelques instants aux modifications apportées à la loi de l'impôt sur le revenu, qui intéressent les agriculteurs. Depuis nombre